

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE PATRIMONIALE

pour le dépôt de Permis de Démolir

Hôpital CHIPS, 78100 Saint-Germain-en-Laye

16 Décembre 2020
22 Janvier 2021 - ind 1



Inventaire patrimonial immobilier intérieur des bâtiments conservés sur le site

Maître d'Ouvrage

Établissement Public Foncier Île-de-France

4-14 rue Ferrus
75014 Paris
Réf : 202011053



Dean ZARKA

Responsable technique
dzarka@epfif.fr

Intervenant

AMS STRAM GRAM
271 rue des Pyrénées
75020 Paris

A M S
S T R A M
G R A M

Jean-Marc ALIOTTI

Architecte D.P.L.G.
Architecte du Patrimoine
Urbaniste Arts & Métiers
amsstramgram.aliotti@gmail.com

SOMMAIRE

Note liminaire	3
LA GALERIE CENTRALE	4
Le niveau du rez-de-chaussée	4
LE PAVILLON GÉRARD	5
Le grand escalier	5
L'escalier d'accès au comble	6
L'escalier d'accès au rdc bas de la galerie	7
Les plenum	8
Les sondages du 1er étage de l'aile Nord	9
LE PAVILLON LAMANT	10
Le grand escalier	10
L'escalier d'accès au comble	11
L'escalier d'accès au rdc bas de la galerie	12
La verrière sommitale du pavillon	13
Le sondage du plancher haut sous la verrière	14
Le comble de l'aile Sud	15
Le revêtement parquet du comble du pavillon	16
Les salles du sous-sol vers la morgue	17
LA RUE DÉSOYER	18
Le numéro 91bis	18
Le numéro 93	19
Le numéro 95	20
Le numéro 97	21
Le numéro 99 (hors mission - nota)	22
Le numéro 103	23

Note liminaire

La présente mission utilise les documents mis à disposition par la Maître d'Ouvrage, notamment une série de plans géomètres issus de deux campagnes distinctes réalisées par deux cabinets différents.

La première série date de 2005, pour partie modifiée en 2010, et concerne les plans de niveaux des différents bâtiments du contour de la présente mission.

Les renseignements structurels, les natures de matériaux, les déformations et les détails d'architecture sont inexistantes.

Les localisations sont imprécises.

Les relevés sont très sommaires.

La deuxième série plus récente date de 2019, et concerne :

- un plan topographique général du site.

Il est assez précis mais sert uniquement de repérage car seules les emprises au sol et les abords sont représentés.

- une série de coupes longitudinale et transversale sur les ailes et les pavillons Lamant et Gérard.

Leur dessin est plus que sommaire. Il ne fait pas mention des détails structurels, des jonctions entre bâtiments, des natures de matériaux, des déformations, des détails d'architecture et des fonds de façade au-delà du trait de coupe (pas de profondeur).

Beaucoup de zones aveugles sont représentées, rendant la précision de l'analyse impossible.

Des doutes persistent sur la précision des ouvrages représentés.

- une série de façades sur les ailes et les pavillons Lamant et Gérard.

La présente mission ne tient pas compte des résultats des éventuels diagnostics avant travaux (plomb et amiante) commandés par la Maîtrise d'Ouvrage.

Elle ne tient pas compte des prescriptions techniques et des méthodes relatives à la dépose des éléments selon les règles et normes en vigueur.

Ces rapports n'ont pas été portés à connaissance de l'architecte du patrimoine et leur analyse et conséquences ne font pas partie de sa mission.

LA GALERIE CENTRALE

Le niveau du rez-de-chaussée

La galerie est un long couloir de plan rectangulaire reliant la chapelle Saint-Louis au pavillon Lamant. Sa structure est maçonnée. Elle possède deux types de couverture : voûte d'arêtes, berceau transversal et plafond plat à poutrelles.

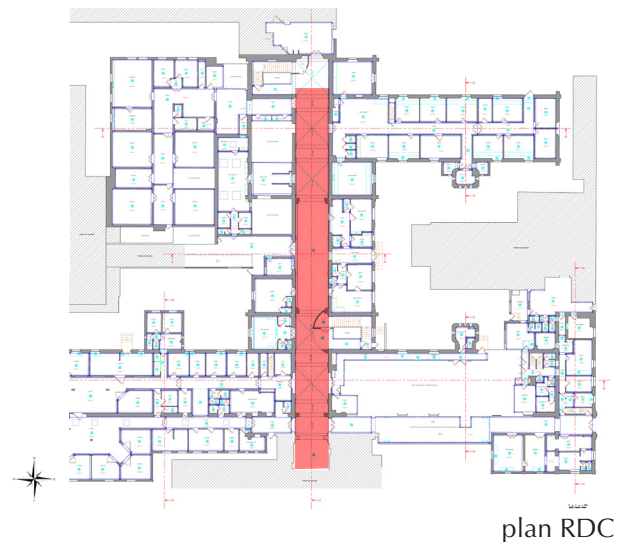
Le rythme des travées est matérialisé par des arcs diaphragmes en plein cintre, des arcs doubleaux ou des pilastres en légère saillie. Les pénétrations avec les volumes latéraux sont gérées par des lunettes ou des arcs formerets en fonction du couverture.

Des modénatures se dessinent au niveau des piédroits des arcs et des pilastres, notamment des tailloirs moulurés. La jonction des murs et des plafonds est matérialisée par une corniche moulurée.

Le revêtement de sol d'origine a été renouvelé au profit de grès cérame.

Prescriptions

- Préservation du volume général de l'ensemble.
- Conservation de la structure des différents couvertures et des parties verticales (murs).
- Protection en vue d'une restauration de l'ensemble, c'est-à-dire la structure et les modénatures (corniches, tailloirs, moulurations).
- Réalisation d'une étude stratigraphique pour recherches picturales en vue de la restitution des teintes d'origine et recherche de décor sur le volume intérieur.



plan RDC



Vue depuis le SMUR en direction du pavillon Lamant



Vue de la structure et du couverture



Détail des pilastres moulurés marquant travée



Vue des plafonds plats

LE PAVILLON GÉRARD

Le grand escalier

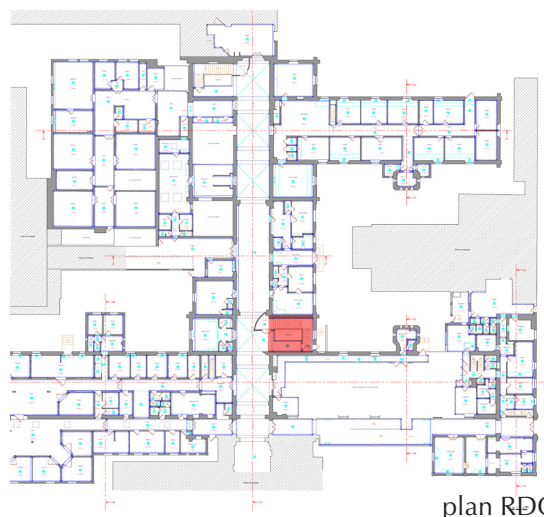
Le grand escalier du pavillon Gérard a fait l'objet de modification pour l'aménagement de l'hôpital, notamment l'insertion d'un ascenseur avec une structure pylône en acier peint dans le jour central et le rajout d'une main courante à profil rectangulaire fixé sur le pylône.

L'escalier possède une structure bois. Il est construit rampe sur rampe à volée droite avec palier intermédiaire. Un limon à profil droit se trouve côté jour, et au droit de l'ébrasement des fenêtres latérales est dessiné un limon bois à arêtes moulurées servant de support à des balustres bois chantournés finement élancées sur deux modèles alternés. La balustrade s'aligne également sur le dernier palier supérieur. Elle a été rognée pour laisser place au pylône. La marche d'appel du dernier étage est une pierre calcaire de type liais de Saint-Maximin.

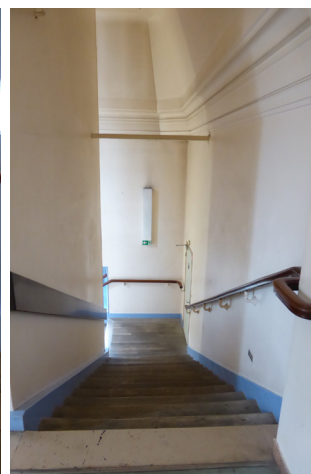
Les marches en chêne sont massives avec un nez à quart de rond. Les contremarches sont maçonnées. Les paliers sont revêtus de parquet anglais en chêne. Une plinthe en bois rampante à profil droit est fixée côté mur et suit le mouvement de l'escalier. Au-dessus, une main courante d'origine en bois est posée sur écuysers en ferronnerie moulée à décor naturaliste. L'ensemble des murs est plâtré. Le plafond reprend le profil du brisis du pavillon et prend naissance sur une épaisse corniche moulurée en plâtre.

Prescriptions

- Protection des marches, des paliers, de la main courante, de la balustrade par contreplaqué ajusté + polyane.
- Dépose avec soin du pylône (structure métallique de l'ascenseur), de la main courante moderne et de l'ascenseur. Toutes précautions à donner au limon intérieur et sa jonction avec le pylône (dépose par phase).
- Protection de l'ensemble en vue de la restauration de l'ensemble (structure, limon, balustre, décor plâtre, écuyer, plinthe, parquet, dallage pierre, plafond plâtre à corniches).
- Restitution de la balustrade d'origine sommitale.
- Étude stratigraphique pour recherches picturales en vue de la restitution des teintes d'origine.



plan RDC



Plafond à corniche moulurée



Balustres



Balustres



Écuyer de la main courante

L'escalier d'accès au comble

Le petit escalier menant au comble est d'origine.

Il possède une structure en bois de chêne, depuis sa marche de départ à l'image d'un patin posé sur un parquet anglais, jusqu'au développement des marches massives balancées jusqu'au palier supérieur.

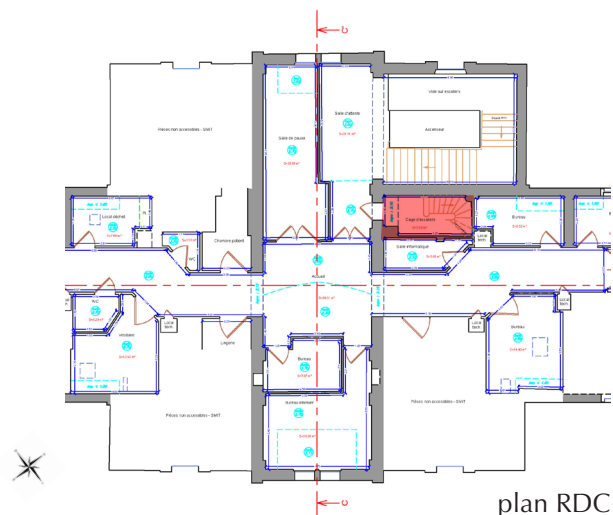
La volée est à quart tournant droit. Les nez de marches sont profilés d'un quart de rond avec des contremarches en bois. Le jour ménage un profil adouci d'un très bel effet.

Le garde-corps est un beau modèle en ferronnerie composé de barreaudages ronds et pleins (hormis le fuseau de départ profilé). La main courante profilée est d'une grande simplicité et presque d'esprit rustique. Les scellements des barreaux au limon intérieur se fait par le profil à col de cygne marqué par une rosace à décor floral.

La paillasse est plâtrée. Une plinthe bois à profil droit habille très sobrement le pied de mur.

Prescriptions

- Protection des marches par contreplaqué ajusté + polyane et protection du garde-corps par polyane multicouches scotché pour permettre la circulation.
- Protection de l'ensemble en vue d'une restauration (structure, limon, garde-corps, plinthe, parquet).
- Étude stratigraphique pour recherches picturales en vue de la restitution des teintes d'origine de l'espace et des éléments de l'escalier de service.



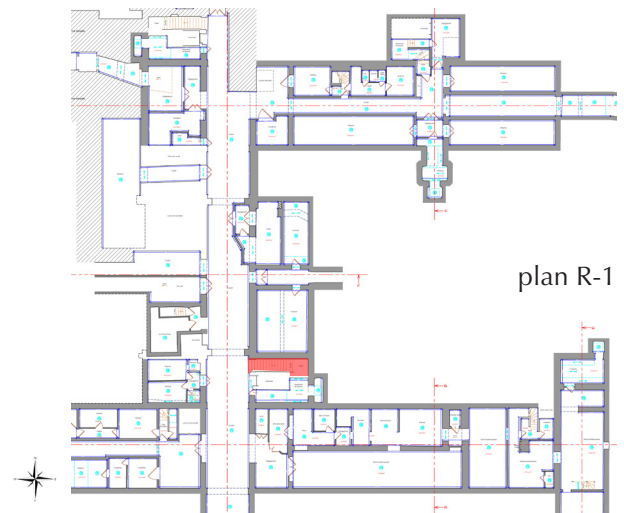
L'escalier d'accès au rdc bas de la galerie

L'escalier menant au rez-de-chaussée bas de la galerie est construit en maçonnerie selon un plan rectangulaire, à deux volées droites sur palier intermédiaire.

Les marches monolithes en pierre calcaire de type Liais de Saint-Maximin ont conservé un bel épiderme et leur patine. Elles font l'effet d'un dallage.

Les murs maçonnés ont été redécorés.

Le débouché en bas de la galerie ouvre sur un arc plein cintre en brique.



Prescriptions

- Protection des marches par contreplaqué ajusté + polyane en vue de la conservation et de la restauration de l'ensemble (structure, dallage en pierre, murs).
- Étude stratigraphique pour recherches picturales en vue de la restitution des teintes d'origine sur les murs d'échiffre.

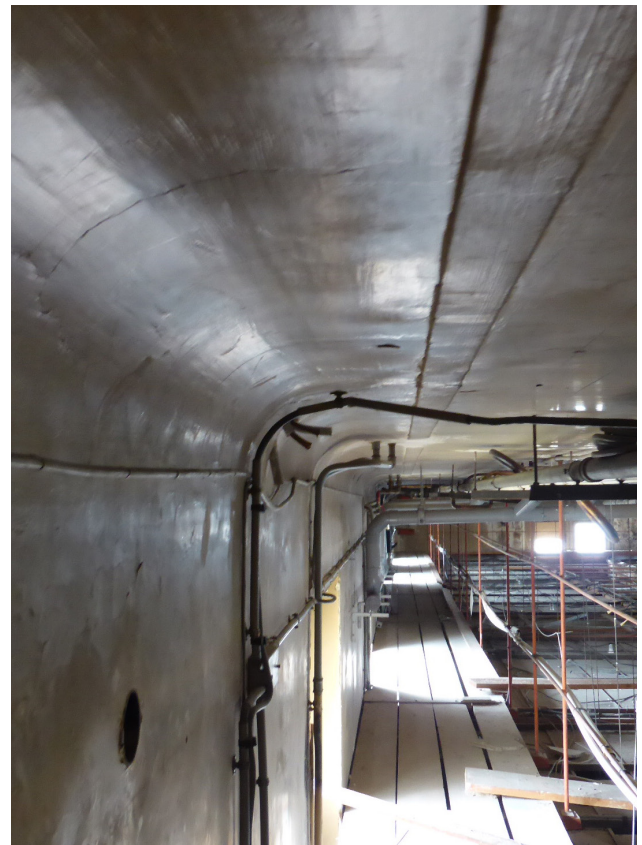
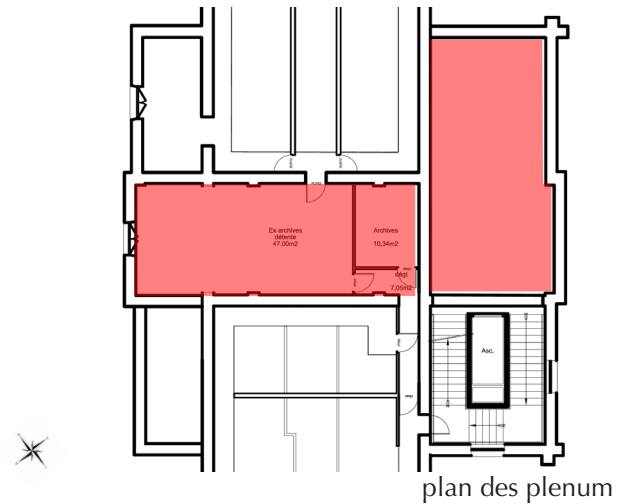


Les plenum

Les plenum ne révèlent aucune présence d'éléments d'intérêt patrimonial. La jonction entre les plafond et murs est assurée par un profil en gorge de pigeon en plâtre. Il n'existe aucun décor apparent dans les volumes.

Prescriptions

- Dépose possible des éléments techniques dans le but de dégager les volumes intérieurs d'origine à la seule condition de conserver le profil plâtré à gorge de pigeon faisant jonction entre murs et plafond.



Détail de la gorge de pigeon



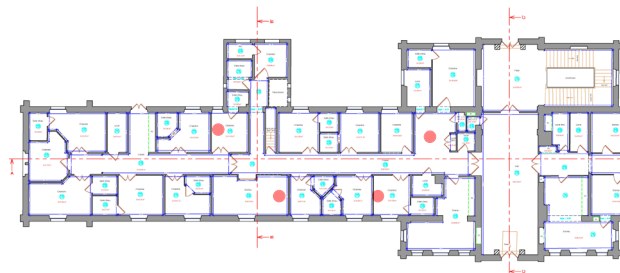
Vue générale du plenum

Les sondages du 1er étage de l'aile Nord

Les sondages ont consisté en la dépose ponctuelle des dalles de faux-plafond plâtre sur armature métallique pour effectuer un repérage visuel des plafonds structurels en plâtre.

L'analyse visuelle n'a pas repéré de décor particulier ou d'éléments à caractère patrimonial.

Notons néanmoins que la jonction entre les têtes de murs et le plafond structurel en plâtre se fait par un profil adouci en gorge de pigeon plâtrée.



Prescriptions

- Dépose possible des faux-plafonds et des cloisonnements dans le but de dégager les volumes intérieurs d'origine à la seule condition de conserver le profil plâtré à gorge de pigeon faisant jonction entre murs et plafond.



plan de repérage des sondages au R+1



LE PAVILLON LAMANT

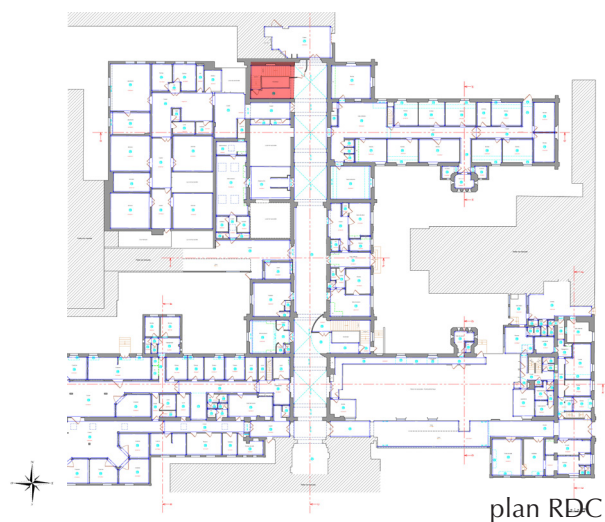
Le grand escalier

Le grand escalier du pavillon Lamant ressemble en tous points à celui du pavillon Gérard.

Les mêmes modifications et les mêmes éléments d'intérêt patrimonial sont présents, hormis ici la subsistance de la marche de départ en pierre calcaire.

Prescriptions

- Protection des marches, des paliers, de la main courante, de la balustrade par contreplaqué ajusté + polyane.
- Dépose avec soin du pylône (structure métallique de l'ascenseur), de la main courante moderne et de l'ascenseur. Toutes précautions à donner au limon intérieur et sa jonction avec le pylône (dépose par phase).
- Dépose du pylône avec soin et de la main courante moderne.
- Protection soignée et préservation des surfaces et des éléments en vue de la restauration de l'ensemble (structures, limon, baluste, décor plâtre, écuyer, plinthe, parquet, dallage pierre de départ et arrivée, murs, plafond).
- Étude stratigraphique pour recherches picturales en vue de la restitution des teintes d'origine.



plan RDC



Vue du plafond



Vue de la 1ère volée droite



Balustres



Pylône et impacts



Panneaux plâtre moulurés



Écuyer et main courante

L'escalier d'accès au rdc bas de la galerie

L'escalier menant au rez-de-chaussée bas de la galerie est aussi en tous points identique à l'escalier maçonné qui prend son départ haut au droit du pavillon Lamant et qui mène au même niveau de la galerie.

Prescriptions

- Protection des marches par contreplaqué ajusté + polyane pour permettre la circulation en vue de la restauration et la préservation de l'ensemble (structure, dallage en pierre).
- Étude stratigraphique pour recherches picturales en vue de la restitution des teintes d'origine sur les murs d'échiffre.



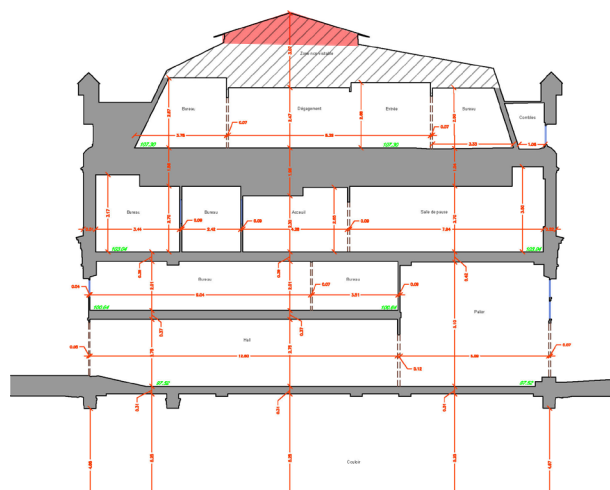
La verrière sommitale du pavillon

La verrière est construite sur un plan rectangulaire et dans les deux axes du pavillon Lamant. Elle est montée sur une arase rehaussée en maçonnerie et dessine un profil en légère saillie de la toiture à brisis et terrasse du pavillon. Elle profite de deux croupes orientées à l'Ouest et à l'Est. Sa structure se compose de fermes et de fermes d'arêtières sur profils métalliques en L, comprenant gousset, flasque, assemblage par boulon et raidisseur. Les plaques de verre posées sur les ailes des profils sont armés.

L'étude Grahal mentionne une datation entre 1961 et 1964 pour ces ouvrages qui ont été rapportés sans raison déterminée sur les deux pavillons Lamant et Gérard.

Prescriptions

- L'ouvrage n'étant pas d'origine, il n'y a pas de prescription particulière pour sa conservation. Il est nécessaire lors de la dépose future d'assurer l'étanchéité du dernier plancher du pavillon.
- Pas de contre-indication pour la dépose du faux-plafond.



Coupe transversale sur pavillon Lamant



Vue aérienne de la verrière de Lamant



Vue partielle à travers le polycarbonate sous-jacent



Détail assemblage d'une ferme



Vue générale du volume verrier

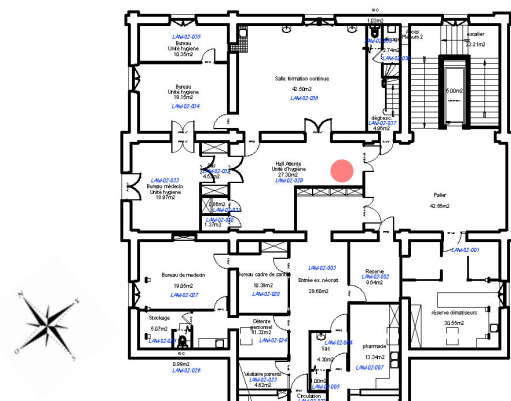
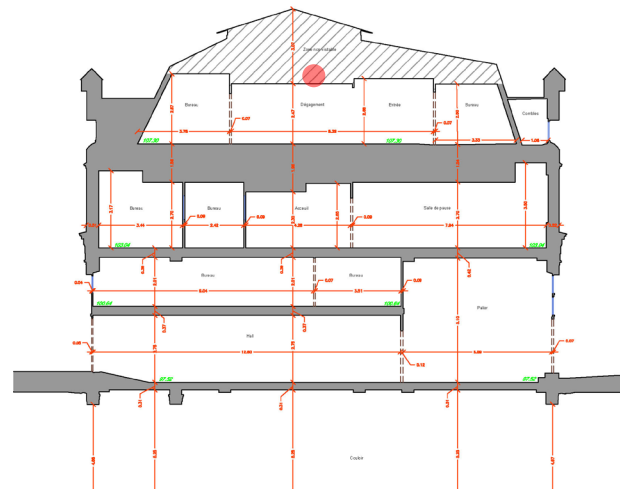
Le sondage du plancher haut sous la verrière

Le sondage a consisté à déterminer la présence et la nature d'un plancher ancien au-dessus de la structure plus récente composée de poutrelles métalliques et de hourdis en terre cuite.

Le percement a confirmé ces dispositions constructives. Il n'existe donc pas de plancher intermédiaire ancien. Il révèle une épaisseur de plancher moderne qui sépare le volume sous la verrière au niveau du terrasson et du brisis.

Prescriptions

- Hormis sa nécessité structurelle, il ne présente aucun intérêt patrimonial.



Coupe transversale et plan R+2 - Lamant - avec repérage point de sondage



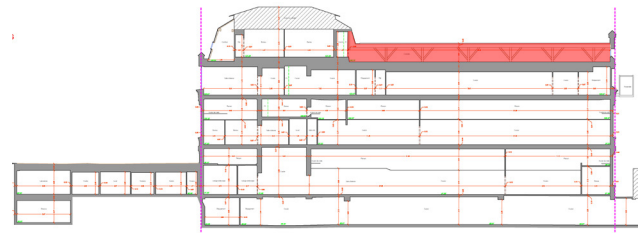
Le comble de l'aile Sud

Le comble dispose de sa charpente d'origine à fermes et pannes en bois.

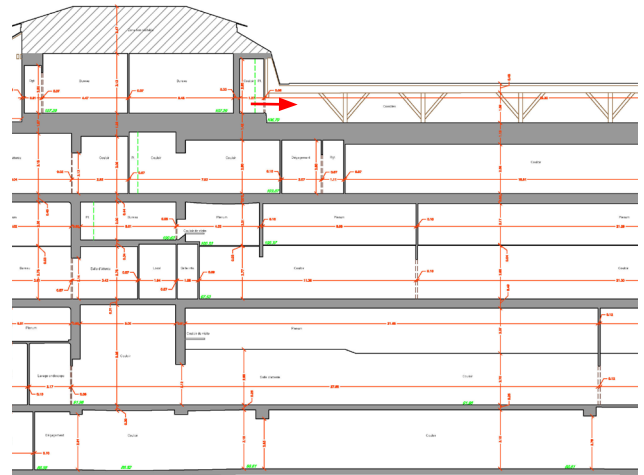
Le plancher qui se situe au niveau des entrants retroussés est une structure d'origine en plâtre et lattis bois. Il sépare le volume du comble perdu du volume de l'étage inférieur dissimulé sous un faux-plafond.

Prescriptions

- L'ensemble de ces dispositions anciennes est à conserver.



Coupe longitudinale sur Lamant



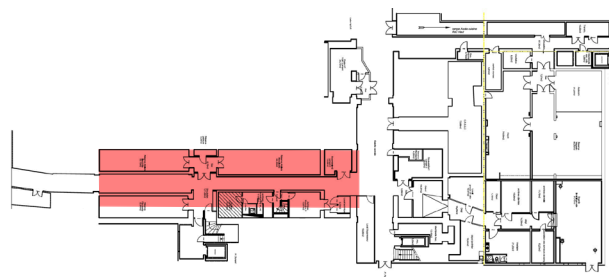
Coupe et point de vue de la photo



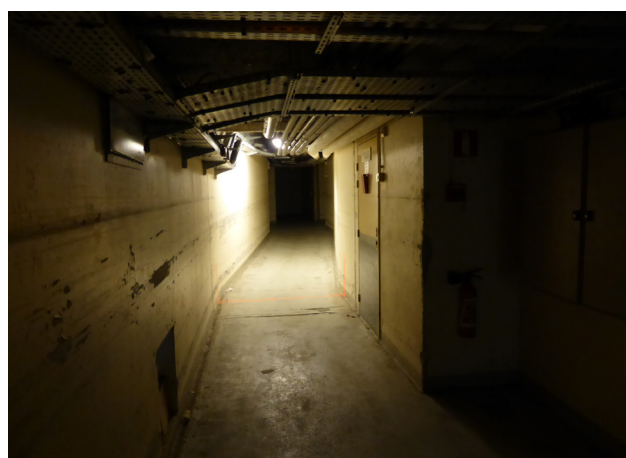
Vue générale du volume du comble de l'aile Sud

Les salles du sous-sol vers la morgue

Les espaces ne révèlent aucun intérêt patrimonial.



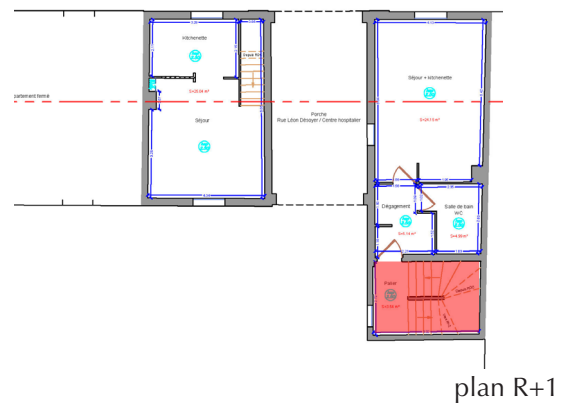
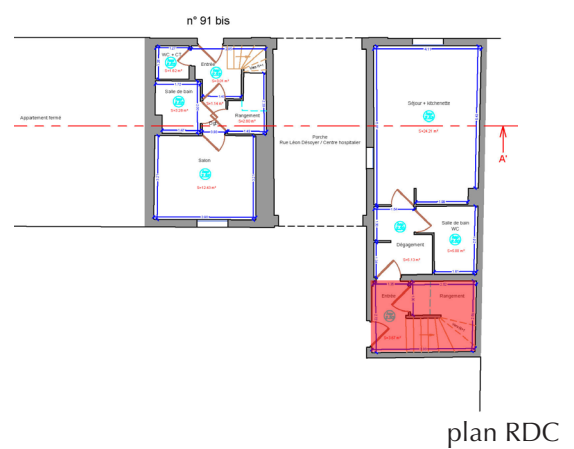
plan RDC bas



LA RUE DÉSOYER

Le numéro 91bis

L'immeuble date de 1990 selon l'étude Grahal et cette mention est confirmée par l'analyse sur site.
L'ensemble est donc de facture contemporaine et ne présente aucun intérêt patrimonial.



Vues générales de l'escalier



Vue de la façade urbaine

Le numéro 93

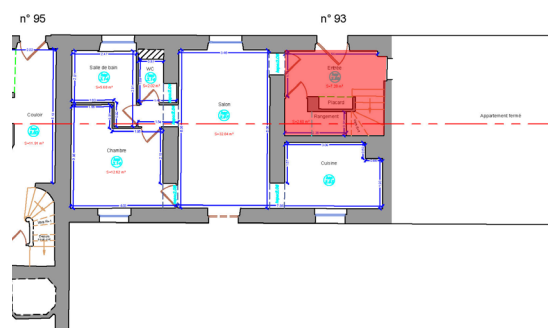
L'étude Grahal mentionne une époque de construction datant entre le XVII^{ème} et le XVIII^{ème} siècle avec un fort remaniement au cours du XX^{ème} siècle.

Les parties communes ont été totalement reconditionnées selon les critères structurels et décoratifs de l'organisme bailleur. La structure de l'escalier semble être en béton armé. Sa forme ne laisse pas présager de structure ancienne.

Les menuiseries de fenêtres ont toutes fait l'objet de renouvellement pour des produits en PVC.

La porte d'entrée est un modèle de la fin du XX^{ème} siècle.

L'ensemble ne laisse plus apparaître de caractère patrimonial.



plan RDC



plan R+1



Vues générales de l'escalier



Vue de la façade urbaine

Le numéro 95

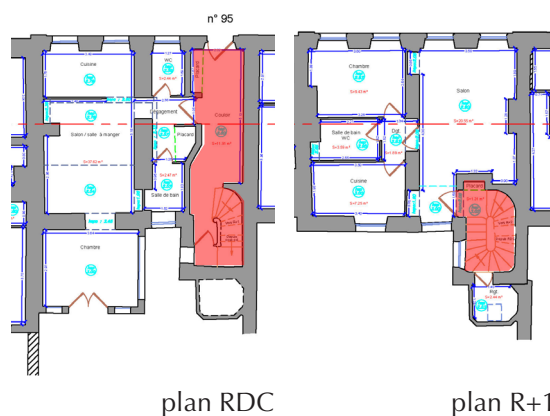
L'immeuble possède un très bel escalier datant probablement de la toute fin du XVIII^{ème} siècle.

Depuis la porte d'entrée, un couloir confortable mène à la cour intérieure et croise au deux tiers de la profondeur du bâtiment un escalier en bois qui s'annonce par un départ en rouleau. La structure est en bois de chêne. Les marches massives sont en chêne avec nez en quart de rond et une plinthe haute profile la montée. Les repos intermédiaires demeurent maçonnés. La main courante et le limon massif sont des ouvrages débillardés. Le fin barreaudage en ferronnerie pleine et à section carrée reposent sur fer plat scellé dans le limon en bois.

L'ensemble est à protéger impérativement par contreplaqué ajusté sur les marches et les tomettes du couloir. Un polyane multicouche recouvrira le garde-corps et son limon en vue de la conservation et de la restauration de l'ensemble des éléments de la trémie.

Les menuiseries de fenêtres ont toutes fait l'objet de renouvellement pour des modèles en bois mais dont les profils sont grossiers et inesthétiques.

La porte d'entrée est un modèle de la fin du XIX^{ème} ou du premier tiers du XX^{ème} siècle, pour ce qui concerne son vantail. Les quincailleries sont des modèles récents. Elle est à conserver avec un remplacement adéquat de sa quincaillerie.



plan RDC

plan R+1



Vues générales des parties communes et de l'escalier



Vue de la façade urbaine

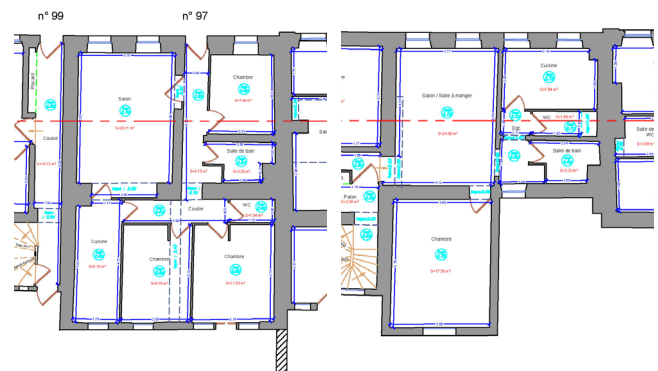
Le numéro 97

L'immeuble ne possède pas d'escalier intérieur. La porte d'accès depuis la rue dessert uniquement les pièces du rez-de-chaussée.

Les menuiseries de fenêtres ont toutes fait l'objet de renouvellement pour des produits en PVC.
Sur la façade arrière, à rez-de-chaussée de l'extension, un ensemble de menuiseries de fenêtres et de porte en bois à simple vitrage devrait appartenir à une campagne du début du XX^{ème} siècle. Il ne présente pas d'intérêt patrimonial.

Les contrevents lamellés ont peut-être conservé leur structure d'origine ou ont été renouvelés selon le modèle d'origine. Les quincailleries sont récentes.

La porte d'entrée est un modèle du XX^{ème} siècle imitant une facture XIX^{ème}. Elle ne présente pas d'intérêt patrimonial.



plan RDC
(sans partie commune ni
escalier)

plan R+1



Vue de l'ensemble menuisé en extension sur jardin



Vue de la façade urbaine

Le numéro 99 (hors mission - nota)

L'immeuble ne fait pas partie des ensembles immobiliers à prendre en compte dans la mission.

Néanmoins, l'accès lors de la visite est possible et rend compte de la présence d'un très bel escalier datant probablement du dernier tiers du XVIII^{ème} siècle.

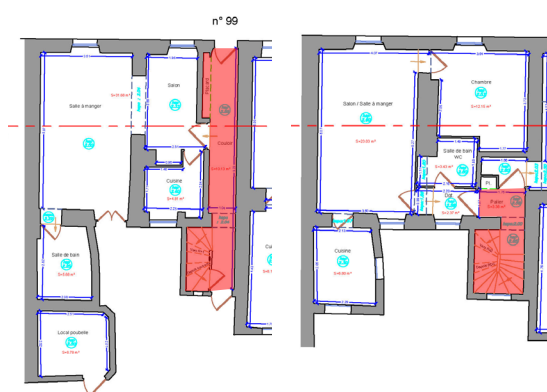
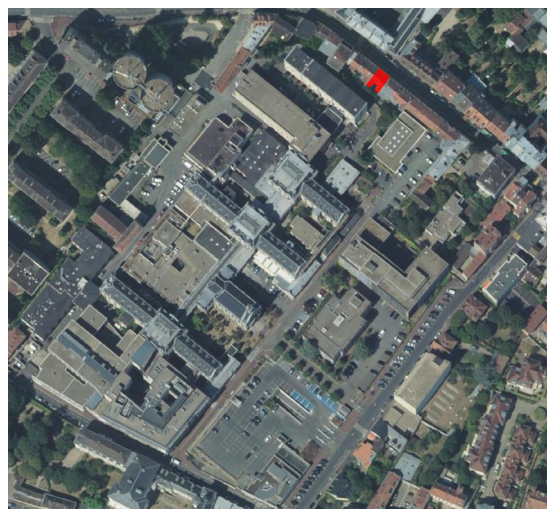
Depuis la porte d'entrée, un long couloir étroit et traversant mène à la cour intérieure. Au deux tiers de la profondeur du bâtiment est implanté un escalier en bois de chêne qui monte de fond avec des marches balancées.

La volée tournante possède des marches massives avec des nez en quart de rond. Les girons sont pour moitié remplies de maçonnerie (à l'origine des tomettes) et une plinthe haute rampante accompagne le mouvement.

Un garde-corps composé de poteaux, main courante et limon à grosse section carrée rappelle le style rustique.

L'ensemble, assemblé à tenon et mortaise, est de très belle facture.

Il est à protéger impérativement en vue d'une restauration.



plan RDC

plan R+1



Vues générales de l'escalier



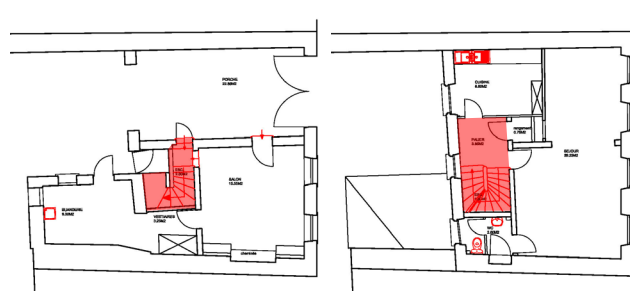
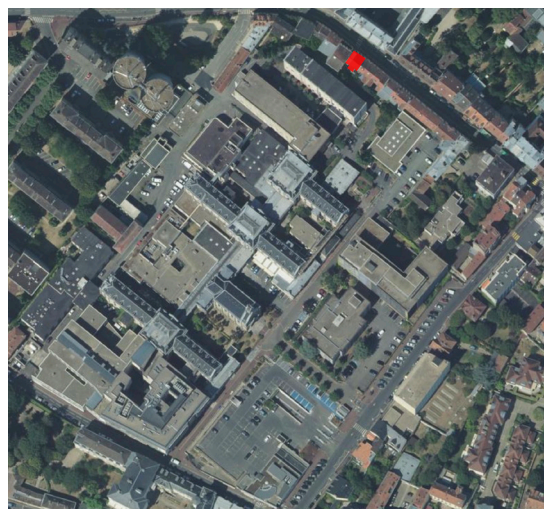
Vue de la façade urbaine

Le numéro 103

L'immeuble possède un très bel escalier balancé datant probablement de la toute fin du XVIII^{ème} siècle. C'est un ouvrage en bois avec limon mouluré massif et paillasse plâtrée. Les marches massives sont en chêne avec nez en quart de rond et une plinthe rampante accompagne la foulée. Les repos sont revêtus de parquet massif à lames. Le garde-corps est traditionnel dans son mouvement, la finesse de la main courante en ferronnerie, le fer plat scellé dans le limon. Il est aussi fantaisiste dans l'alternance des barreaudages pleins en ferronnerie droits et sinueux. L'ensemble est d'intérêt patrimonial. Il est à protéger par contreplaqué ajusté sur les marches et le parquet des paliers. Un polyane multicouche recouvrira le garde-corps et son limon en vue de la conservation et de la restauration de l'ensemble des éléments de la trémie.

Les menuiseries de fenêtres ont toutes fait l'objet de renouvellement pour des modèles en bois datant d'environ 20 ans avec des profils grossiers.

Le portail à deux vantaux pleins possède un guichet et est un modèle de la fin du XIX^{ème}. Il est à conserver et à entretenir.



plan RDC

plan R+1



Vues générales de l'escalier



Vue de la façade urbaine